Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Harcelement téléphonique et menaces.

Par langeblan

Bonjour,

Je suis sortie avec une femme pendant une semaine qui m'a dans un premier lieu dupé sur notre relation, puisqu'elle m'a quitté sous faux prétexte qu'elle pensait à son ex.

Mécontent et heurté par cette rupture si soudaine via Facebook je lui envois un "tu gicles" et la supprime du compte.

Bien évidement si ca aurait pu en rester là, ca aurait trop simple et je ne serrai pas ici entrain de vous écrire.

J'avais laissé chez elle une clef USB que j'avais pris pour regarder des films un soir. Dessus figurer des scans de papiers personnels (diplômes, CV, permis conduire etc...), Des vidéos de mariages et de nombreuses photos. Et surtout 2 clefs logiciels d'une valeur de 400euro. La clef usb 16go en elle même 30euro...

Du coup, je prend mon tel et cherche à la contacter. Elle ne décroche pas. Je lui envois un Sms lui réclamant ma clef.
Elle me réponds" un laisses moi, je veux être tranquille.."

La pensant blessé, je laisse coulé et vais commencer à lui réclamer ma clef usb au bout de 2jours après. Elle me répond avec un certains dédain en évitant le sujet de la clef. La semaine passe, et ayant besoin des documents figurant sur la clef, je lui envois un sms, en lui disant que je passe. Les choses se gâtes...

Elle refuse catégoriquement tout contact téléphonique et refuse ce jour là de m'ouvrir la porte. De colère, je reste pendu à la sonnette de sa porte. Sonnette qu'elle finit par débrancher, confirmé par un de ses sms. N'ayant plus le choix, je la préviens que je vais de ce pas au poste de police.

La police me propose une main courante, et m'explique clairement qu'ils ne peuvent rien faire! Une policière a eu la gentillesse d'appeler cette femme qui me fait tourner en bourrique... Ca réponse fut très claire; "je n'ai pas sa clef"

Je retourne chez moi avec toutes les aigreurs d'estomacs possible, et là, une suite de sms va commencer de ma part, pour clamer ma clef que je venais de me faire voler.

Ricanement et un mépris total de sa part envers tous mes messages, jusqu'à attiser ma colère. Ca se fini forcément en insultes et en menace. Elle jouait la comédie en me disant "laisses moi, arrêtes de me harceler, j'y peux rien pour ta clef, ce n'est pas mon problème". Je lui répond a tous ça, tu va voir, je vais t'attraper, et je vais t'en coller une bonne oui! Facile pour un homme de frapper une femme qui fait 50kg! comme il est facile de voler/détruire un bien et de s'en moquer par sms.

Je lui menace de lui bruler sa voiture, et bien entendu j'en avait pas l'intention, ni même de la frapper. Mon but était de la faire réagir et de lui faire comprendre que ma clef avait une certaine valeur sentimental et financière. A cette menace, elle ricane "Mais mon dieu que tu est bête...". Elle était ravi d'avoir une preuve de menace de destruction. Finalement, je compris que son but était de me pousser à la faute.

Je fini les jours qui suivait par lui envoyer des sms pour qu'elle me redonne cette clef usb. Jusqu'au jour ou son téléphone sonne et c'est un policier qui est au bout.
Me disant gentiment qu'il faut arrêter. Il m'explique alors qu'ils vont prendre sa plainte en charge et me demande si j'acceptais une confrontation. J'accepte évidement... Car la victime dans l'affaire c'est bien moi!

Je pensais à ce moment là qu'il s'agissait d'une confrontation au poste de police et que la plainte était une main courante. Et bien non...

Un mois plus tard, la police m'appel pour un rendez vous. Avant même que ne commence l'entretient pour frapper le rapport de police, l'agent me dit qu'on va monter à l'étage au dessus pour prendre mes empreintes de doigts!

"Mes empreintes? mais pour quoi faire???"
Il me passe un dossier de photo contenant les sms scannés du portable de mon ex. Mais aussi les photos de sa vieille voiture rayé profondément sur tout le tour, un phare cassé.

Bref, j'ai rigolais et bien entendu je lui ai dit que c'était pas moi, que de ce coté là je n'avais rien a craindre, car je n'ai jamais touché sa voiture. Et que vu les horaires de travail, je ne vois pas très bien quand j'aurai pu faire ça.

Je lui fait la remarque sur la réponse qu'elle m'a fait à la menace concernant la destruction de son véhicule. Le policier me répond que oui elle a dû bien vous chauffer et qu'il y a bien une histoire de clef usb dans les SMS.

Je suppose que je vais devoir attendre encore 1an ou 2 avant de passer en jugement.

Au final, j'ai donc, une femme qui m'a menti sur notre relation, qui a trouvé en plus de ça le moyen de se venger sur une clef parce que j'avais décider de rompre le contact avec elle, et qu'elle finit par rayer sa propre voiture pour enfoncer le clou. Victime de cette ... (j'ose pas exprimer), je me retrouve confronter à la justice.

Mais la justice en est-elle une?

Sachant que mes revenus tournent autour du smic, qu'est ce que je risque?

Je trouve cette situation incroyable, surtout de la par de la justice concernant la prise en charge des harcèlement téléphoniques... il est en effet si facile avec un telephone récent de bloquer un numéro ou un sms. Quand le téléphone n'a pas l'option, il suffit d'aller sur le site internet du Fournisseur.